



Motion à l'attention du Président de la République

Le 50^{ème} congrès de la FNTE CGT réuni du 29 novembre au 2 décembre 2021 à Montreuil, salue les mobilisations massives de la population en Guadeloupe et en Martinique avec leurs organisations syndicales.

« Comptant aussi en son sein des personnels médicaux, la FNTE/CGT salue particulièrement la détermination des soignants des Antilles, initiateurs du mouvement, face aux politiques de destruction de l'hôpital public qui prennent la forme de fermetures planifiées, de pressions insupportables, de sanctions arbitraires et de suspensions sans salaire ».

Nous condamnons avec force le refus du Président et de son gouvernement de négocier. L'Etat est plus déterminé à réprimer qu'à entendre et satisfaire les revendications de la population, par la force.

Face à une répression qui s'intensifie avec une multiplication des gardes à vue et des poursuites judiciaires, le 50^{ème} congrès de la FNTE/CGT exige :

- ✓ L'arrêt immédiat des poursuites judiciaires et en particulier la relaxe de Gaby Clavier, dirigeant de l'UGTG qui doit passer en correctionnelle le 7 décembre prochain et la libération des syndicalistes récemment interpellés.
- ✓ Le retrait des troupes de sécurité, envoyées dans les Antilles.
- ✓ Le respect des libertés syndicales et du droit de grève et de manifestation.
- ✓ L'ouverture des négociations afin de satisfaire les revendications déposées.

Le matraquage n'a jamais été une réponse aux attentes sociales.

Les délégués réunis ce jour, expriment leur totale solidarité à l'ensemble de la population Antillaise.

Montreuil, le 2 décembre 2021